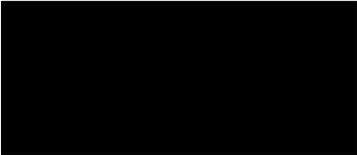


FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers de la Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	
État de la situation financière	1 - 4
État des résultats	5 - 6
État de l'évolution des soldes de fonds	7 - 8
État des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers	10 - 27



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de la Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2021;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal, Canada

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de la situation financière

31 mars 2021

	Fonds général			Fonds affectés				2021
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds nouveau CHUM	Fonds programmes	Fonds spécifiques	Sous-total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif								
Actif à court terme								
Trésorerie	–	2 979 356	2 979 356	20 000	732 586	348 662	1 101 248	4 080 604
Débiteurs (note 3)	–	83 433	83 433	–	–	15 000	15 000	98 433
Interfonds à recevoir (note 8)	–	1 720 403	1 720 403	345 089	–	–	345 089	–
Stocks (note 4)	–	151 532	151 532	–	–	–	–	151 532
Frais payés d'avance	–	118 154	118 154	–	–	–	–	118 154
Terrain et bâtiment destinés à la vente (note 5)	–	634 385	634 385	–	–	–	–	634 385
Placements	–	50 000	50 000	–	–	–	–	50 000
	–	5 737 263	5 737 263	365 089	732 586	363 662	1 461 337	5 133 108
Immobilisations corporelles (note 5)	383 519	–	383 519	–	–	–	–	383 519
Placements à long terme (note 6)	–	27 761 739	27 761 739	101 528	17 551 321	9 633 247	27 286 096	55 047 835
	383 519	33 499 002	33 882 521	466 617	18 283 907	9 996 909	28 747 433	60 564 462

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de la situation financière (suite)

31 mars 2021

	Fonds général			Fonds affectés				2021
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds nouveau CHUM	Fonds programmes	Fonds spécifiques	Sous-total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passif								
Passif à court terme								
Créditeurs et charges à payer								
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	–	1 538 265	1 538 265	466 617	423 086	10 000	899 703	2 437 968
Autres	–	758 812	758 812	–	421 349	22 897	444 246	1 203 058
Revenus perçus d'avance	–	197 525	197 525	–	–	–	–	197 525
Interfonds à payer (note 8)	–	345 089	345 089	–	726 041	994 362	1 720 403	–
	–	2 839 691	2 839 691	466 617	1 570 476	1 027 259	3 064 352	3 838 551
Avantages incitatifs relatifs à un bail	–	185 868	185 868	–	–	–	–	185 868
	–	3 025 559	3 025 559	466 617	1 570 476	1 027 259	3 064 352	4 024 419
Solde de fonds								
Solde de fonds								
Fonds général								
Investi en immobilisations	383 519	–	383 519	–	–	–	–	383 519
Non affecté	–	30 473 443	30 473 443	–	–	–	–	30 473 443
	383 519	30 473 443	30 856 962	–	–	–	–	30 856 962
Fonds affectés	–	–	–	–	16 713 431	8 969 650	25 683 081	25 683 081
	383 519	30 473 443	30 856 962	–	16 713 431	8 969 650	25 683 081	56 540 043
Engagements et garanties (note 14)								
	383 519	33 499 002	33 882 521	466 617	18 283 907	9 996 909	28 747 433	60 564 462

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de la situation financière (suite)

31 mars 2020

	Fonds général			Fonds affectés				2020
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds nouveau CHUM	Fonds programmes	Fonds spécifiques	Sous-total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif								
Actif à court terme								
Trésorerie	-	1 181 307	1 181 307	1 874	119 540	174 562	295 976	1 477 283
Débiteurs (note 3)	-	92 360	92 360	-	-	-	-	92 360
Interfonds à recevoir (note 8)	-	-	-	-	1 293 482	883 698	2 177 180	-
Stocks (note 4)	-	196 044	196 044	-	-	-	-	196 044
Frais payés d'avance	-	282 754	282 754	-	-	8 619	8 619	291 373
	-	1 752 465	1 752 465	1 874	1 413 022	1 066 879	2 481 775	2 057 060
Immobilisations corporelles (note 5)	1 122 657	-	1 122 657	-	-	-	-	1 122 657
Placements à long terme (note 6)	-	23 129 033	23 129 033	4 224 544	14 475 380	7 852 101	26 552 025	49 681 058
	1 122 657	24 881 498	26 004 155	4 226 418	15 888 402	8 918 980	29 033 800	52 860 775

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de la situation financière (suite)

31 mars 2020

	Fonds général			Fonds affectés				2020
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds nouveau CHUM	Fonds programmes	Fonds spécifiques	Sous-total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passif								
Passif à court terme								
Créditeurs et charges à payer								
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	-	185 557	185 557	4 226 418	-	-	4 226 418	4 411 975
Autres	-	424 412	424 412	-	152 086	129 683	281 769	706 181
Revenus perçus d'avance	-	364 976	364 976	-	-	51 575	51 575	416 551
Interfonds à payer (note 8)	-	2 177 180	2 177 180	-	-	-	-	-
	-	3 152 125	3 152 125	4 226 418	152 086	181 258	4 559 762	5 534 707
Créditeur à payer à long terme	-	-	-	-	-	10 000	10 000	10 000
Avantages incitatifs relatifs à un bail	-	203 152	203 152	-	-	-	-	203 152
	-	3 355 277	3 355 277	4 226 418	152 086	191 258	4 569 762	5 747 859
Solde de fonds								
Solde de fonds								
Fonds général								
Investi en immobilisations	1 122 657	-	1 122 657	-	-	-	-	1 122 657
Non affecté	-	21 526 221	21 526 221	-	-	-	-	21 526 221
	1 122 657	21 526 221	22 648 878	-	-	-	-	22 648 878
Fonds affectés	-	-	-	-	15 736 316	8 727 722	24 464 038	24 464 038
	1 122 657	21 526 221	22 648 878	-	15 736 316	8 727 722	24 464 038	47 112 916
Engagements et garanties (note 14)								
	1 122 657	24 881 498	26 004 155	4 226 418	15 888 402	8 918 980	29 033 800	52 860 775

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2021

	Fonds général			Fonds affectés			2021	
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds nouveau CHUM	Fonds programmes	Fonds spécifiques	Sous-total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités								
Philanthropiques (note 10 a))	—	3 370 510	3 370 510	4 054 669	5 898 314	749 315	10 702 298	14 072 808
Activités - Bénéfices	—	1 540 814	1 540 814	—	18 625	182 473	201 098	1 741 912
Commerciales (note 10 b))	—	261 709	261 709	—	—	—	—	261 709
Placements (incluant un gain net non réalisé de 8 001 825 \$) (note 6)	—	9 147 964	9 147 964	—	—	66 702	66 702	9 214 666
	—	14 320 997	14 320 997	4 054 669	5 916 939	998 490	10 970 098	25 291 095
Charges								
Charges des activités								
Philanthropiques (note 10 a))	—	609 791	609 791	(11 947)	102 220	67 419	157 692	767 483
Activités - Bénéfices	—	520 669	520 669	—	—	27 597	27 597	548 266
Commerciales (note 10 b))	5 452	311 210	316 662	—	—	—	—	316 662
Placements	—	115 807	115 807	—	—	8 790	8 790	124 597
	5 452	1 557 477	1 562 929	(11 947)	102 220	103 806	194 079	1 757 008
Charges administratives								
Salaires et charges sociales (note 2 l))	—	1 200 632	1 200 632	—	—	—	—	1 200 632
Autres frais d'exploitation	—	1 221 611	1 221 611	—	—	—	—	1 221 611
Amortissement des immobilisations corporelles	99 301	—	99 301	—	—	—	—	99 301
	99 301	2 422 243	2 521 544	—	—	—	—	2 521 544
	104 753	3 979 720	4 084 473	(11 947)	102 220	103 806	194 079	4 278 552
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges relatives aux opérations courantes	(104 753)	10 341 277	10 236 524	4 066 616	5 814 719	894 684	10 776 019	21 012 543
Contributions au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (note 11)	—	(2 026 340)	(2 026 340)	(4 066 616)	(5 111 773)	(380 687)	(9 559 076)	(11 585 416)
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(104 753)	8 314 937	8 210 184	—	702 946	513 997	1 216 943	9 427 127

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État des résultats (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

	Fonds général			Fonds affectés				2020
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds nouveau CHUM	Fonds programmes	Fonds spécifiques	Sous-total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités								
Philanthropiques (note 10 a))	-	2 678 660	2 678 660	5 830 328	4 069 026	734 214	10 633 568	13 312 228
Activités - Bénéfices	-	5 620 563	5 620 563	-	425 309	11 575	436 884	6 057 447
Commerciales (note 10 b))	-	1 536 859	1 536 859	-	-	-	-	1 536 859
Placements (incluant une perte nette non réalisée de 2 575 842 \$) (note 6)	-	(587 140)	(587 140)	-	-	65 570	65 570	(521 570)
	-	9 248 942	9 248 942	5 830 328	4 494 335	811 359	11 136 022	20 384 964
Charges								
Charges des activités								
Philanthropiques (note 10 a))	-	715 088	715 088	11 752	101 292	67 878	180 922	896 010
Activités - Bénéfices	-	1 165 735	1 165 735	-	127 677	35 030	162 707	1 328 442
Commerciales (note 10 b))	5 567	1 288 335	1 293 902	-	-	-	-	1 293 902
Placements	-	106 421	106 421	-	-	9 748	9 748	116 169
	5 567	3 275 579	3 281 146	11 752	228 969	112 656	353 377	3 634 523
Charges administratives								
Salaires et charges sociales	-	1 888 255	1 888 255	-	-	-	-	1 888 255
Autres frais d'exploitation	-	1 438 775	1 438 775	-	-	-	-	1 438 775
Perte et radiations des immobilisations et autres	-	24 500	24 500	-	-	-	-	24 500
Amortissement des immobilisations corporelles	109 984	-	109 984	-	-	-	-	109 984
	109 984	3 351 530	3 461 514	-	-	-	-	3 461 514
	115 551	6 627 109	6 742 660	11 752	228 969	112 656	353 377	7 096 037
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges relatives aux opérations courantes	(115 551)	2 621 833	2 506 282	5 818 576	4 265 366	698 703	10 782 645	13 288 927
Contributions au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (note 11)	-	(767 998)	(767 998)	(5 818 576)	(3 221 500)	(1 373 289)	(10 413 365)	(11 181 363)
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(115 551)	1 853 835	1 738 284	-	1 043 866	(674 586)	369 280	2 107 564

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2021

	Fonds général			Fonds affectés				2021
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds nouveau CHUM	Fonds programmes	Fonds spécifiques	Sous-total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde de fonds au début de l'exercice	1 122 657	21 526 221	22 648 878	–	15 736 316	8 727 722	24 464 038	47 112 916
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(104 753)	8 314 937	8 210 184	–	702 946	513 997	1 216 943	9 427 127
	1 017 904	29 841 158	30 859 062	–	16 439 262	9 241 719	25 680 981	56 540 043
Autres éléments								
Virements internes (note 9)	–	(2 100)	(2 100)	–	274 169	(272 069)	2 100	–
Terrain et bâtiment destinés à la vente (note 9)	(634 385)	634 385	–	–	–	–	–	–
	(634 385)	632 285	(2 100)	–	274 169	(272 069)	2 100	–
Solde de fonds à la fin de l'exercice	383 519	30 473 443	30 856 962	–	16 713 431	8 969 650	25 683 081	56 540 043

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de l'évolution des soldes de fonds (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

	Fonds général			Fonds affectés				2020
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds nouveau CHUM	Fonds programmes	Fonds spécifiques	Sous-total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde de fonds au début de l'exercice	1 184 732	20 945 862	22 130 594	-	12 399 347	10 475 411	22 874 758	45 005 352
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(115 551)	1 853 835	1 738 284	-	1 043 866	(674 586)	369 280	2 107 564
	1 069 181	22 799 697	23 868 878	-	13 443 213	9 800 825	23 244 038	47 112 916
Autres éléments								
Virements internes (note 9)	-	(1 220 000)	(1 220 000)	-	2 293 103	(1 073 103)	1 220 000	-
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	53 476	(53 476)	-	-	-	-	-	-
	53 476	(1 273 476)	(1 220 000)	-	2 293 103	(1 073 103)	1 220 000	-
Solde de fonds à la fin de l'exercice	1 122 657	21 526 221	22 648 878	-	15 736 316	8 727 722	24 464 038	47 112 916

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des produits sur les charges relatives aux opérations courantes	21 012 543 \$	13 288 927 \$
Contributions au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	(11 585 416)	(11 181 363)
	9 427 127	2 107 564
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Perte sur disposition de placements	189 206	74 583
Amortissement des immobilisations corporelles	104 753	115 551
Radiation des équipements médicaux destinés à la vente	-	24 500
Variation de la juste valeur des placements	(8 001 825)	2 575 842
Revenus de dons sous forme d'actions	(590 305)	(336 584)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation (note 13)	(1 501 781)	3 240 629
	(372 825)	7 802 085
Financement		
Créditeur à payer à long terme	(10 000)	10 000
Investissement		
Acquisition de placements à court terme	(50 000)	-
Acquisition de placements à long terme	(9 101 284)	(9 638 607)
Disposition de placement à long terme	4 502 995	4 079 159
Variation nette des espèces et des quasi-espèces du placement	7 634 435	(2 886 060)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(53 476)
	2 976 146	(8 498 984)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	2 603 321	(686 899)
Trésorerie au début de l'exercice	1 477 283	2 164 182
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 080 604 \$	1 477 283 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Opération sans effet sur la trésorerie		
Transfert d'immobilisations corporelles au terrain et au bâtiment destinés à la vente	634 385 \$	- \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2021

1. Statut et objectifs de l'organisme

La Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Plaçant le patient au cœur de son engagement, la Fondation a pour mission d'assurer une source de financement complémentaire à son centre hospitalier. Elle contribue à en faire une référence internationale en soins, en enseignement, en recherche et en promotion de la santé.

2. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables se résument comme suit :

a) Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

i) Fonds général

Non affecté

Dans ce fonds sont cumulés les revenus des campagnes de sollicitation et les revenus de placements dont l'usage n'est pas déterminé spécifiquement au préalable.

Investi en immobilisations

Le fonds des immobilisations présente les actifs, tels qu'ils sont détaillés à la note 5, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations. Tous les montants présentés dans le fonds des immobilisations ont trait à des immobilisations acquises au moyen de ressources grevées d'affectations d'origine externe ou interne.

ii) Fonds affectés

Fonds nouveau CHUM, fonds programmes et fonds spécifiques

Ces fonds sont comptabilisés distinctement et leur usage est réservé à leurs activités respectives.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent respectivement les fonds en caisse et les placements à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales, aux dates de leur acquisition, étaient inférieures à trois mois.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Évaluation des stocks

Les produits biologiques et non biologiques et les produits divers sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les œuvres d'art sont évaluées à la valeur établie au moment de leur donation.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les périodes et les taux annuels suivants :

Élément d'actif	Méthode	Période/taux
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail, échéant en mai 2027
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	3 ans
Site Internet	Linéaire	5 ans
Mur de reconnaissance	Linéaire	8 ans
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Bornes de dons	Linéaire	5 ans

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est soumise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que cette valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa juste valeur.

e) Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs reçus relativement à un bail sont constitués de périodes d'occupation gratuites et de remises en argent pour des améliorations locatives effectuées par la Fondation.

Ces avantages incitatifs sont comptabilisés à titre d'avantages incitatifs relatifs à un bail au passif et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail, à partir de la date de prise de possession des locaux par la Fondation. L'amortissement des avantages incitatifs relatifs à des baux est porté en réduction de la dépense de loyer à l'état des résultats.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

f) Actifs destinés à la vente

La fondation classe ses actifs à long terme comme destinés à la vente au moment où les actifs sont disponibles à la vente immédiatement. Les membres de la direction se sont engagés à poursuivre un plan de vente et recherchent activement un acquéreur pour l'actif à un prix qui est raisonnable compte tenu de sa juste valeur actuelle; la vente est probable et devait être conclue à court terme. Des actifs destinés à être sortis sont présentés séparément dans l'état de la situation financière et sont évalués à la valeur comptable, ou à la juste valeur diminuée des frais de vente si cette dernière est inférieure, et ils ne doivent plus être amortis.

g) Constatation des produits

Les apports affectés au fonds général sont constatés à titre de revenus à ce fonds selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus au fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant de la vente de billets de loterie sont enregistrés à la date du tirage. Les billets de loterie vendus au 31 mars pour les tirages après cette date sont comptabilisés en revenus perçus d'avance.

Les apports reçus sous forme d'œuvres d'art et de lithographie sont constatés à titre de revenus au moment de leur réception et sont comptabilisés à la valeur établie au moment de leur donation.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits lorsque la Fondation reçoit les immobilisations corporelles. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations corporelles.

Les revenus des activités bénéfiques sont constatés à titre de revenus au fonds général ou au fonds affecté lorsque les activités ont lieu et s'il s'agit de ressources affectées de source externe par le contributeur des ressources. Le passif lié à la fraction des revenus encaissés mais non gagnés est comptabilisé à titre de revenus perçus d'avance.

Les revenus des activités commerciales sont constatés à titre de revenus au fonds général au moment de la transaction.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

g) Constatation des produits (suite)

Les revenus de placements sont constatés à titre de revenus au fonds général lorsqu'ils sont gagnés, à moins d'ententes spécifiques.

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé, alors que les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fondation. Les gains ou pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen et sont constatés au moment où ils se produisent. Les revenus de placements nets incluent également les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les placements et sont constatés au moment où ils se produisent.

h) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

i) Conversion de devises

Les éléments monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché doivent être ajustés à la date de clôture, en fonction du cours en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires sont convertis aux cours en vigueur aux dates auxquelles les actifs ont été acquis ou les obligations, prises en charge. Les produits et les charges sont convertis aux cours moyens durant l'exercice. Les gains ou pertes de change doivent être pris en compte dans la détermination du résultat net de l'exercice.

j) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas décidé de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

j) Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement. Ces coûts sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie prévus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'elle s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie de remboursement de l'actif financier. Si des événements ou des circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration sans toutefois excéder le montant de la charge de dépréciation initiale.

La juste valeur de la police d'assurance-vie à la clôture de l'exercice est déterminée en fonction du plus récent rapport d'évaluation actuarielle en se basant sur l'espérance de vie plausible de l'assuré en utilisant plusieurs hypothèses décrites dans le rapport d'évaluation, dont les hypothèses de taux de mortalité, de taux d'intérêt et de taux d'abandon, d'exercice d'options du patron de prime, ainsi que de toutes autres hypothèses pertinentes à ce genre de police d'assurance-vie. La date de la plus récente évaluation actuarielle de la police d'assurance-vie est le 31 mars 2021. Cette évaluation est effectuée au besoin, lorsque la direction identifie des fluctuations importantes sur le marché qui pourraient causer un changement de valeur matériel.

k) Estimations comptables

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est constituée des subventions gouvernementales. Les subventions gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il existe une certitude raisonnable que les sociétés ont respecté les conditions des programmes de subvention. Si l'aide gouvernementale est liée à l'achat d'immobilisations, elle est reportée pour être amortie au même rythme que les immobilisations en cause. Si l'aide gouvernementale a trait à des charges, elle est transférée aux résultats au fur et à mesure que les charges sont engagées. Des subventions gouvernementales relatifs aux dépenses figurant à l'état des résultats sont comptabilisés en réduction de ces dépenses.

En réponse à la pandémie de la COVID-19, la fondation a pris certaines mesures pour s'adapter au contexte actuel et gérer ses liquidités. Notamment, elle a participé aux programmes de subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et de subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Ces programmes de soutien gouvernemental ont permis à la fondation de recevoir respectivement un montant de 624 688 \$ et 60 564 \$ au cours de l'exercice.

L'aide gouvernementale pour les salaires a été comptabilisée à l'encontre des salaires et charges sociales pour un montant de 584 602 \$ et dans les charges des activités commerciales pour un montant de 40 086 \$. L'aide gouvernementale pour le loyer a été comptabilisée à l'encontre des autres frais d'exploitation pour un montant de 45 423 \$ et dans les charges des activités commerciales pour un montant de 15 141 \$.

3. Débiteurs

	2021	2020
Prestations de services, activités diverses et autres	41 695 \$	54 338 \$
Comptes à recevoir - activités commerciales - clinique	2 600	9 365
Taxes à la consommation à recevoir	36 035	24 834
Intérêts courus	3 103	3 823
Dons en commandite à recevoir - fonds spécifiques	15 000	-
	98 433 \$	92 360 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

4. Stocks

	2021	2020
Produits biologiques et non biologiques	46 357 \$	96 308 \$
Oeuvres d'art	77 725	46 462
Divers	27 450	53 274
	151 532 \$	196 044 \$

5. Immobilisations corporelles

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	271 280 \$	132 833 \$	138 447 \$
Matériel informatique et logiciels	426 461	404 998	21 463
Site Internet	175 147	166 480	8 667
Mobilier et équipement	483 450	451 292	32 158
Mur de reconnaissance	181 675	52 406	129 269
Bornes de dons ¹⁾	89 192	35 677	53 515
	1 627 205 \$	1 243 686 \$	383 519 \$

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	262 400 \$	– \$	262 400 \$
Bâtiment	937 600	565 615	371 985
Améliorations locatives	271 280	109 142	162 138
Matériel informatique et logiciels	426 461	380 423	46 038
Site Internet	175 147	159 956	15 191
Mobilier et équipement	483 450	441 877	41 573
Mur de reconnaissance	181 675	29 697	151 978
Bornes de dons ¹⁾	89 192	17 838	71 354
	2 827 205 \$	1 704 548 \$	1 122 657 \$

¹⁾ Les bornes de dons ont fait l'objet d'une campagne de financement spécifique.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

5. Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement des immobilisations corporelles utilisées par les activités commerciales d'un montant de 5 452 \$ (5 567 \$ en 2020) est inclus dans les charges des activités commerciales.

Terrain et bâtiment destinés à la vente

Au cours de l'exercice, le terrain et le bâtiment ont été classés comme étant disponibles à la vente. Le coût du terrain et du bâtiment reclassés est de 1 200 000 \$ et l'amortissement cumulé est de 565 615 \$. La valeur nette comptable est inférieure à la valeur de réalisation nette estimée. Ainsi, aucune dépréciation n'a été calculée.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

6. Placements à long terme

	Fonds général		Fonds nouveau CHUM		Fonds programmes		Fonds spécifiques		2021	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
a) Espèces et quasi-espèces	521 729	521 729	101 528	101 528	361 623	361 623	53 113	53 113	1 037 993	1 037 993
Fonds commun d'actions ¹⁾	9 560 403	11 868 956	—	—	4 808 957	6 004 787	2 628 547	3 346 945	16 997 907	21 220 688
Fonds commun à revenu fixe	4 687 636	4 739 442	—	—	7 407 865	7 448 206	4 092 956	4 150 506	16 188 457	16 338 154
Autres actifs	4 927 630	5 140 082	—	—	3 556 930	3 736 705	1 972 753	2 082 683	10 457 313	10 959 470
	19 697 398	22 270 209	101 528	101 528	16 135 375	17 551 321	8 747 369	9 633 247	44 681 670	49 556 305
b) Police d'assurance-vie (note 7)	—	5 491 530	—	—	—	—	—	—	—	5 491 530
	19 697 398	27 761 739	101 528	101 528	16 135 375	17 551 321	8 747 369	9 633 247	44 681 670	55 047 835

¹⁾ Est inclus dans ce fonds un placement libellé en dollars américains pour une somme de 20 313 \$ US (20 351 \$ US en 2020).

Dans le cadre d'une entente particulière conclue le 1^{er} octobre 2013 entre la Fondation et le CHUM, le CHUM a confié à la Fondation un capital dont l'affectation vise le développement de la recherche. Selon l'accord conclu, un pourcentage d'intérêt de 2,00 % a été versé annuellement depuis 2019 sur la moyenne du capital détenu.

Au 31 mars 2021, le portefeuille de placements à long terme comprend un gain non réalisé de 8 353 989 \$ (perte de 4 148 814 \$ en 2020) et une perte non réalisée de 352 164 \$ (gain de 1 572 972 \$ en 2020) sur le placement de la police d'assurance-vie.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

6. Placements à long terme (suite)

	Fonds général		Fonds nouveau CHUM		Fonds programmes		Fonds spécifiques		2020	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
a) Espèces et quasi-espèces	996 695	996 695	4 224 544	4 224 544	2 625 109	2 625 109	61 243	61 243	7 907 591	7 907 591
Fonds commun d'actions	9 364 806	8 382 297	-	-	4 463 774	4 058 755	2 845 172	2 597 253	16 673 752	15 038 305
Fonds commun à revenu fixe	4 377 571	4 009 548	-	-	6 229 410	5 665 890	4 177 906	3 799 819	14 784 887	13 475 257
Autres actifs	4 213 408	3 896 799	-	-	2 256 675	2 125 626	1 480 405	1 393 786	7 950 488	7 416 211
	18 952 480	17 285 339	4 224 544	4 224 544	15 574 968	14 475 380	8 564 726	7 852 101	47 316 718	43 837 364
b) Police d'assurance-vie (note 7)	-	5 843 694	-	-	-	-	-	-	-	5 843 694
	18 952 480	23 129 033	4 224 544	4 224 544	15 574 968	14 475 380	8 564 726	7 852 101	47 316 718	49 681 058

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

7. Police d'assurance-vie

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, la Fondation a reçu à titre de dons philanthropiques une police d'assurance-vie. La valeur initiale au moment de la donation a été établie au montant de 2 114 000 \$. Au moment du décès de l'assuré, la Fondation encaissera le produit de la police d'assurance-vie s'élevant à 10 000 000 \$.

Au 31 mars 2021, la juste valeur de la police d'assurance-vie a été établie à 5 491 530 \$ (5 843 694 \$ en 2020), ce qui correspond à la valeur établie selon l'évaluation actuarielle.

8. Avances interfonds

Les créances interfonds ne comportent ni intérêt ni modalités de remboursement. À des fins de présentation, les avances interfonds ont été éliminées de la colonne des totaux présentée à l'état de la situation financière.

9. Virements interfonds

En 2021, un montant de 634 385 \$ a été transféré du fonds général investi en immobilisations au fonds général non affecté pour reclasser le terrain et le bâtiment qui sont destinés à la vente.

En 2020, un montant de 53 476 \$ a été transféré du fonds général non affecté au fonds général investi en immobilisations pour financer l'acquisition d'immobilisations.

À la suite des regroupements et reclassifications des fonds, le fonds général non affecté et les fonds spécifiques ont versé un montant net respectivement de 2 100 \$ (30 000 \$ reçu en 2020) et 272 069 \$ (1 073 103 \$ en 2020), tandis que le fonds programmes a reçu un montant net de 274 169 \$ (1 043 103 \$ en 2020).

En 2020, la Fondation a soutenu les travaux du Centre de recherche du CHUM au montant de 1 500 000\$, dont 1 250 000 \$ ont été transférés du fonds général à un fonds programmes relié au Centre de recherche du CHUM. Au cours de l'exercice, la Fondation a soutenu les travaux du Centre de recherche du CHUM au montant de 1 500 000 \$ (note 11).

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

10. Informations sur les produits et les charges

a) Activités philanthropiques

	2021	2020
Revenus		
Sollicitations - Fonds général	3 370 510 \$	2 678 660 \$
Sollicitations - Fonds affectés		
Fonds nouveau CHUM	4 054 669	5 830 328
Fonds programmes	5 898 314	4 069 026
Fonds spécifiques	749 315	734 214
	10 702 298	10 633 568
Total des sollicitations	14 072 808	13 312 228
Dépenses		
Coûts de campagne	(767 483)	(896 010)
Excédent	13 305 325 \$	12 416 218 \$

Provenance des apports

	2021	2020
Apports provenant d'entreprises	6 604 804 \$	6 244 412 \$
Apports provenant d'autres organismes	2 548 271	2 281 228
Apports provenant d'individus	4 919 733	4 786 588
	14 072 808 \$	13 312 228 \$

b) Activités commerciales

	2021		2020	
	Revenus	Dépenses	Excédent	Excédent
Clinique Santé-voyage ¹⁾	230 186 \$	316 662 \$	(86 476)\$	210 500 \$
Prestations de services et activités diverses	31 523	-	31 523	32 457
	261 709 \$	316 662 \$	(54 953)\$	242 957 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

10. Informations sur les produits et les charges (suite)

b) Activités commerciales (suite)

- i) Au cours de l'exercice, un montant de la variation de stocks de produits biologiques et non biologiques s'élève à 49 451 \$ et a été comptabilisé en dépense à l'état des résultats (réduction des dépenses de 35 954 \$ en 2020).

11. Contributions au CHUM

Les campagnes de sollicitation s'échelonnent sur plusieurs exercices avec des objectifs bien précis, dont les réalisations peuvent se concrétiser durant l'exercice ou au cours des exercices suivants. Conséquemment, les contributions attribuées au CHUM au cours de l'exercice représentent des sommes reçues au cours de l'exercice et d'exercices précédents. Ainsi, les sommes attribuées à titre de contributions durant une année visée peuvent facilement excéder les revenus de l'exercice en cours.

Les contributions au CHUM au cours de l'exercice ont servi aux fins suivantes :

	2021	2020
Contributions provenant du fonds général		
Chaires de recherche (note 14 ii))	210 000 \$	210 000 \$
Fellowships	160 000	161 350
Centre de recherche (note 9)	1 500 000	-
Autres contributions	156 340	396 648
	2 026 340	767 998
Contributions provenant des fonds affectés		
Contributions nouveau CHUM	4 066 616	5 818 576
Contributions diverses provenant des fonds programmes et spécifiques	5 492 460	4 594 789
	9 559 076	10 413 365
	11 585 416 \$	11 181 363 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

12. Apports en dons

La Fondation a reçu des apports et a engagé des charges sous forme de biens, lesquels sont répartis comme suit :

	2021	2020
Apports des activités philanthropiques		
Apports sous forme de biens	565 384 \$	9 875 \$
Apports des activités bénéfiques		
Apports sous forme de biens	95 521	221 924
Charges		
Charges directes engagées dans le cadre des activités philanthropiques et bénéfiques	(633 264)	(217 031)
	27 641 \$	14 768 \$

13. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation

	2021	2020
Débiteurs	(6 073)\$	74 408 \$
Stocks	44 512	(29 990)
Frais payés d'avance	173 219	150 870
Créditeurs et charges à payer	496 877	(199 091)
Créditeurs et charges à payer CHUM	(1 974 007)	3 866 902
Revenus perçus d'avance	(219 026)	(605 893)
Avantages incitatifs reportés	(17 283)	(16 577)
	(1 501 781)\$	3 240 629 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

14. Engagements et garanties

i) Engagements contractuels

La Fondation s'est engagée, en vertu d'un contrat de location, pour la location d'espaces à bureaux pour une période de dix ans débutant le 1^{er} juin 2017 et se terminant le 31 mai 2027. La Fondation s'est également engagée, en vertu d'un contrat de location, pour la location d'espaces pour sa clinique Santé-voyage pour une période de dix ans débutant le 1^{er} janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2027. Les loyers minimums convenus représentent une somme de 1 152 535 \$ pour la totalité des périodes des baux. Le solde de ces engagements au 31 mars 2021 se répartit comme suit :

2022	172 492 \$
2023	174 787
2024	183 185
2025	183 942
2026	153 680
2027 et suivants	284 449

ii) Autres engagements

La Fondation s'est engagée envers le Centre de recherche du CHUM à soutenir son plan de développement stratégique sur une période de six ans, de 2021 à 2026, jusqu'à un montant de 1 450 000 \$ par année pour 2021 - 2022 et 2 000 000 \$ par année pour 2023 - 2026.

De plus, au 31 mars 2021, la Fondation s'est engagée à verser les différentes contributions suivantes :

- 210 000 \$ par exercice pour le prochain exercice pour des chaires de recherche de l'Université de Montréal.
- 80 000 \$ en 2022 pour le programme de bourses de perfectionnement et de fellowship du CHUM.

iii) Garanties

Au 31 mars 2021, six lettres de garantie ont été émises par la banque en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux et du locateur des espaces à bureaux, pour un montant total de 823 355 \$ (cinq lettres pour un montant total de 336 759 \$ en 2020).

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

15. Instruments financiers

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

La Fondation est exposée au risque de change du fait qu'elle n'utilise pas d'instruments dérivés pour atténuer son exposition au risque de change pour ses placements libellés en devises étrangères (voir note 6).

La Fondation est de plus indirectement exposée au risque de change dans la mesure où les fonds en portefeuille investissent en monnaies étrangères dans des sociétés sous-jacentes. La gestion de ce risque de change incombe aux administrateurs des fonds faisant partie du portefeuille.

La Fondation n'estime pas être soumise à un risque de change important en raison de sa trésorerie en devises américaines, étant donné qu'un montant minimal est conservé dans ce compte bancaire.

Le tableau suivant indique les principaux éléments qui ont été exposés au risque de change au 31 mars 2021, avec informations comparatives au 31 mars 2020 :

	2021	2020
Juste valeur des placements dans les fonds communs d'actions	20 313 \$	20 351 \$

Les taux de change applicables sont les suivants :

	2021	2020
Dollars américains	1,26 \$	1,41 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

15. Instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les acceptations bancaires et les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les fonds communs à revenu fixe exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La concentration du risque de prix autre découle du recours à un marché particulier pour réaliser des placements.

La Fondation investit sous réserve des lignes directrices et des restrictions relatives au portefeuille énoncées par la convention. Le gestionnaire se préoccupe de positionner ses placements de façon à considérer ces lignes directrices et apporte tout le soin nécessaire à la sélection du portefeuille de fonds afin de mitiger l'étendue de ce risque.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant au risque de crédit sont les débiteurs (à l'exclusion des taxes de vente) et les placements en fonds communs étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

La Fondation n'est pas soumise à une concentration importante du risque en raison de sa trésorerie, étant donné que celle-ci est déposée auprès d'institutions financières reconnues.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

15. Instruments financiers (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. La Fondation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer de disposer des fonds suffisants pour l'exécution de ses obligations. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2020.

16. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées de façon que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans les états financiers de l'exercice en cours.